



Rapport annuel 2019

Chers adhérents de notre association,

C'est avec grand plaisir que je vous informe aujourd'hui des activités de notre association.

Comme vous le savez vraisemblablement, le comité directeur a pris la décision de refuser l'adhésion de nouveaux membres à partir du 1.5.19. C'était devenu nécessaire parce que nous recevions tant de demandes de Mort Volontaire Assistée (MVA) que nous ne pouvions offrir de date avant des délais allant jusqu'à cinq mois. Comme nous souhaitons être mesure de proposer aux personnes déjà membres des dates à brève échéance, un arrêt temporaire des adhésions s'est imposé. Le nombre de membres actifs n'a donc que peu augmenté, de 1440 fin 2018 à 1579 fin 2019.

La manière de procéder avec la seule pharmacie du Canton de Bâle-Campagne qui nous procure sur ordonnance médicale le médicament nécessaire s'est bien mise en place et nous apprécions nos relations fluides et empreintes de respect mutuel avec cette pharmacie.

Dans le même immeuble de Liestal, dans l'Oristal, que celui dans lequel Eternal Spirit loue ses locaux, une deuxième association a loué des locaux et y a débuté ses activités en septembre 2019. La nouvelle organisation Pegasos n'a rien à voir avec lifecircle. L'existence de la nouvelle organisation n'a aucune incidence sur le travail de lifecircle et ne lui porte en rien préjudice.

A l'automne 2019, nous avons eu connaissance de la mise en vente d'une grande propriété à Flüh dans laquelle nous pourrions non seulement offrir un service de B&B, mais prévoir aussi à plus long terme un habitat commun. Nous pourrions également transférer les MVA de l'Oristal à Flüh, ce qui serait un soulagement pour l'Oristal. Toutefois, dans la Commune de Flüh, l'opposition à ce projet est grande. La Commission d'Urbanisme nous a délivré une autorisation, mais plusieurs parties maintiennent leurs objections. Le déménagement à Flüh ne sera donc pas possible avant longtemps.

J'ai été acquittée de l'accusation de meurtre avec préméditation dans le procès que m'a intenté le parquet de Bâle-Campagne. J'ai par contre été condamnée pour infraction à la loi sur les produits thérapeutiques. Le parquet n'a pas malheureusement pas accepté mon acquittement. Le procès va donc connaître une deuxième étape au Tribunal Cantonal. Ce procès n'entrave toutefois aucunement le travail de l'association lifecircle ni celui de la fondation Eternal Spirit.

Malheureusement, l'un de nos deux psychiatres n'a pas poursuivi sa collaboration et l'autre est gravement malade, de sorte qu'il ne peut plus effectuer d'évaluation ni établir de certificats. Il avait décidé justement en lien avec l'affection dont il est atteint, de nous soutenir dans notre travail. Cette évolution défavorable est regrettable pour tous. Mais nous avons eu de la chance : à l'occasion de mon procès, un contact été noué avec un autre psychiatre aux convictions fortes et qui procède pour la fondation aux évaluations.

En 2019, le stress dû à mon procès ne nous a pas permis d'organiser des débats publics. Nous avions prévu pour 2020 une manifestation avec des personnalités prestigieuses. Celle-ci n'a pas pu se tenir en raison du Coronavirus. Nous maintenons notre objectif de promouvoir la discussion sur le droit à l'auto-détermination en fin de vie. Ainsi, à Reinach, les échanges dans le cadre de notre Café Goodbye continuent <https://www.cafegoodbye.ch/>.

Notre participation à la procédure de la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe a été un enjeu important pour nos objectifs. J'ai pu exposer par deux fois aux 8 juges pourquoi j'étais d'avis que la MVA devait aussi être autorisée en Allemagne. Suite au jugement prononcé par la Cour Constitutionnelle, la MVA est maintenant autorisée en Allemagne depuis le mois de février de cette année. C'est un jalon majeur sur notre chemin vers l'auto-détermination sur le plan mondial.

Nous avons soutenu parmi diverses manifestations le premier « Demenz-Meet » à Allschwil. Des personnes atteintes de démence et des membres de leurs familles se sont exprimés ouvertement sur leurs problèmes, ce fut un échange libérateur. Nous devrions partager solidairement la charge de cette maladie, que l'un de nos membres a appelé « le cancer de l'âme », car elle nous touche tous de plus en plus.

Dans le souci de soutenir la qualité de vie sous ses différentes formes, l'association lifecircle a fait des dons d'un montant total de 65.000 CHF aux institutions suivantes : Stiftung Kolibri, Schweizerische Muskelgesellschaft, Kinderheim Heimelig, Insieme Basel, Sehbehindertenwerkstatt, IVB Behindertentransport, Stiftung Autismuszentrum Aesch, PluSport Behindertensport Schweiz, Kinderspitex Nordwestschweiz, IVB Behindertentransport Basel, Netzwerk Demenz Beider Basel, Verein ALS Schweiz. Les bénéficiaires ont exprimé leur vive reconnaissance à l'association, le comptable présentera son rapport.

La période dans laquelle je m'exprime ici est une période tout à fait particulière. Bien des personnes vivent dans une solitude provoquée par un virus. L'isolement peut provoquer le souhait de mourir. Mais la solitude ne doit jamais être la raison d'une MVA. C'est pourquoi je m'adresse à vous tous avec insistance: passez des coups de fils aussi souvent que possible, ayez des contacts en tenant compte des 2 mètres de distance, malgré ou bien justement à cause du virus.

Nos ressources en fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles, fauteuils roulants électriques, rehausseurs pour sièges de toilette etc. sont encore trop peu utilisées : s'il vous plaît, contactez-nous si vous en avez besoin.

Par ailleurs, veuillez-vous référer à ma dernière Newsletter, dans laquelle j'ai déjà relaté d'autres événements de cette année 2019.

cordialement,

Mme Erika Preisig, médecin généraliste

Présidente de l'Association « lifecircle »

